

INFOS PRATIQUES*

➤ Dates de la Foire Internationale :

Du samedi 27 avril au lundi 6 mai 2024.

➤ Horaires :

- Tous les jours de 10h00 à 19h00. Sauf le lundi 6 mai fermeture à 18h00.
- Nocturne le vendredi 3 mai jusqu'à 23h00.

Profitez de cette soirée festive pour inviter vos clients ou organiser des animations sur votre stand !

Nous vous demandons de bien vouloir rester sur votre stand jusqu'au départ de tous les visiteurs. Pour éviter tout éventuel débordement, nous insistons fortement sur la nécessité absolue de respecter l'horaire de fermeture de la manifestation à cette occasion (en particulier dans les stands servant des boissons).

Lundi 6 mai : fermeture de la manifestation à 18h00. Démontage de 19h00 à 23h00.

Pendant la manifestation, les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 8h00.

➤ Approvisionnement :

L'approvisionnement de marchandises devra s'effectuer le matin uniquement entre 8h00 et 9h00. Le laissez-passer nécessaire est délivré à l'accueil exposant (se munir du numéro d'immatriculation du véhicule).

➤ Nettoyage :

Le nettoyage des stands devra être terminé pour 9h30. Une société de nettoyage est à la disposition des exposants. Le paiement de ce service s'effectuera directement au prestataire.
Sté GSF : +33(0)4.50.95.02.07

➤ Restauration pendant le montage :

Un service de restauration sera assuré à compter du lundi 22 avril.

➤ Petit déjeuner exposant : lundi 6 mai à 9h00

➤ Photographes :

Des photographes habilités par Rochexpo seront présents sur la Foire.
Informations et contact : 04 50 03 03 37

➤ Numéros utiles :

- Accueil exposant: 06 30 45 66 24
- Siège social: 04 50 03 03 37 PC Sécurité : 07 86 71 44 94
- Croix Rouge: 06 30 44 50 77

➤ Distribution de journaux :

A l'exception du mercredi 1er mai, vous recevrez chaque jour de la Foire un exemplaire du Dauphiné Libéré. La distribution du Messenger aura lieu le samedi 27 avril (exemplaire du jeudi 25/04) ainsi que le jeudi 2 mai.

➤ Médiation consommation :

- Il est rappelé que depuis le 1er janvier 2016, les exposants ont l'obligation légale de proposer à leurs clients consommateurs de recourir, en cas de litige, à un médiateur consommation. En cas de litige, une permanence téléphonique est assurée par un centre de médiation tous les jours de la Foire de 16h à 18h (hors week-end et jours fériés), ainsi que le mardi 7 mai de 9h à 12h.
- Centre de médiation : +33(0)6 20 71 81 31

➤ Enquête exposants :

Afin d'être toujours plus à l'écoute de nos exposants, vous serez contacté par email dès la fin de la Foire pour répondre à une enquête de satisfaction. Nous vous remercions par avance des retours que vous nous ferez.

 Pour des mesures d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du parc des expositions.

 Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer et vapoter à l'intérieur des halls.

OPERATIONS SPECIALES

Le Grand Jeu Foire 2024

Notre traditionnel Jeu Concours est de retour, avec quelques aménagements pour encore plus de succès et créer un moment privilégié avec les visiteurs.

- Plusieurs tirages au sort par jour (en fonction du nombre de lots) sur un espace dédié, en bas des escalators pour un maximum de passage et de visibilité
- Une hôtesse présente en permanence sur l'espace jeu pour inciter les visiteurs à jouer
- Remise d'un coupon au gagnant pour retirer son lot et découvrir vos produits directement sur votre stand (coupon réalisé par nos soins)
- Un *Maxi Tirage le lundi 6 mai* pour tous les lots non retirés durant la Foire

Règlement du jeu disponible sur www.foire-internationale74.com

Les bons cadeaux restauration : Opération ODS

Une série de bons cadeaux d'une valeur de 40 € **valables uniquement dans les restaurants et foodtrucks de la Foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc 2024** (spécimen ci-dessous) entre le 27 avril et le 6 mai 2024 ont été émis par ROCHEXPO. Ces bons d'achat seront mis en jeu et pourront être gagnés par les auditeurs de ODS Radio/ la Radio + lors d'un jeu à l'antenne entre le 8 et le 20 Avril 2024. **Ils sont offerts par Rochexpo.** S'ils sont utilisés sur votre stand, ils vous seront remboursés après la manifestation.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux personnes se présentant avec ces bons cadeaux sur votre stand !

Quelques points de vigilance :

Pour être valides, les bons d'achat doivent comporter un numéro unique ainsi que le tampon « Foire Haute-Savoie Mont-Blanc » et la signature d'un représentant ROCHEXPO. **Il doit s'agir d'un bon d'achat original et non photocopié !**

Seuls les bons d'achat remplissant ces critères pour pourront être acceptés.

Un visiteur a utilisé un bon d'achat dans votre restaurant/foodtruck, comment être remboursé ?

A la fin de la Foire Internationale 2024, et ce **dans un délai de un mois après la fin de l'événement**, envoyer l'original du bon d'achat que vous aurez reçu avec la copie du ticket de caisse par la Poste à l'attention de Anne Chédozeau. En retour, nous vous établirons un avoir qui viendra en déduction de vos factures en cours ou tout simplement reporté sur votre participation à nos prochains évènements.



INCENDIE – RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

ALARME INCENDIE

Nous demandons à chacun d'entre vous la plus grande vigilance en matière d'alarme incendie. Si vous êtes témoin d'un début d'incendie ou de tout autre incident, même mineur, veuillez le signaler sans délai aux agents du Service Sécurité Incendie (personnel SNEC).

Si vous entendez la diffusion d'un message d'urgence précédé d'une sirène, nous vous demandons de procéder immédiatement à la coupure de toute sonorisation sur votre stand. Vous devez par ailleurs contribuer à l'évacuation du hall en indiquant au public les issues les plus proches, et en essayant de rassurer celui-ci, afin d'éviter tout mouvement de panique. Nous comptons sur votre sensibilisation à ce sujet et vous remercions de votre collaboration.

CLAUDE DESTINEE AUX EXPOSANTS SUR LE RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

Les exposants s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, conventionnelles et contractuelles en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité. Ils s'engagent notamment à ce que l'ensemble des membres de leurs entreprises (salariés, associés, bénévoles, etc...) respectent les obligations relatives au port des équipements de protection individuels et collectifs. Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre connaissance du plan de prévention (pages 25 à 31 du guide de l'exposant). Merci d'en informer vos collaborateurs et de le transmettre à l'ensemble de vos prestataires.

De même, les exposants certifient qu'ils sont en règle avec toutes les dispositions légales en vigueur en matière sociale et notamment celles relatives à l'interdiction du travail dissimulé, l'emploi de travailleurs étrangers, ou encore la législation concernant la durée du travail (heures supplémentaires, durée maximum du travail par jour...), la prévention des risques inhérents au poste de travail et la non-discrimination.

DEMONTAGE

IMPORTANT

Les stands extérieurs sont priés de démonter en priorité.

Le démontage des stands pourra s'effectuer à
partir du lundi 6 mai à 19h00.
(1h après la fermeture de la Foire, temps d'évacuation des visiteurs).

Pendant le démontage, le Parc des Expositions sera ouvert le
mardi 07 mai, mercredi 08 mai et jeudi 09 mai de 8h à 19h

Pensez à vous munir de votre laissez-passer de montage/démontage reçu par mail.

Conformément à notre règlement, nous vous rappelons que l'exposant ou son représentant est tenu d'être présent sur son stand pendant les phases de montage et de démontage. Il se doit de respecter les délais et horaires impartis par l'organisateur concernant l'évacuation totale du stand et des marchandises associées. D'autre part, Rochexpo ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte ou de vol.

Nous vous rappelons qu'aucun véhicule n'est autorisé à
pénétrer dans les halls.

ACCES EXPOSANTS

Les parkings exposants sont réservés exclusivement aux exposants munis d'un badge parking.
Les badges parking comportent la lettre du parking attribué.

Merci de vous garer uniquement sur le parking attribué.

Parking P30 : Entrée rue des Combattants d'AFN

Parking Le Pyramide : Rue Ingénieur Sansoube, parking du bâtiment «Le Pyramide »

Parking P10 (parking visiteurs) : Boulevard du Maquis des Glières



Fermeture des parkings 1h après la fermeture de la Foire. Pensez à évacuer vos véhicules.

* : sous réserve de modifications